

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par Règlement (CE) n° 453/2010

Soudaseal 215LM

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

: Soudaseal 215LM Nom de produit Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)

Type de produit REACH : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Colle/adhésif

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOUDAL N.V. Everdongenlaan 18-20 B-2300 Turnhout **3** +32 14 42 42 31 П +32 14 42 65 14 msds@soudal.com

Fabricant du produit

SOUDAL N.V. Everdongenlaan 18-20 B-2300 Turnhout **3** +32 14 42 42 31 msds@soudal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais): +32 14 58 45 45 (BIG)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.3. Autres dangers

Aucun autre danger connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Ne s'applique pas

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient pas de substances soumises à déclaration

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:

En cas de malaise consulter un médicin

Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact avec les veux:

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)

Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel

http://www.big.be © BIG vzw

Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16

Numéro de la révision: 0400

Date d'établissement: 2000-06-14

Date de la révision: 2015-07-19

1/8

Numéro de produit: 32446

Rincer à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

Pas d'effets connus.

Après contact avec la peau:

Pas d'effets connus.

Après contact avec les yeux:

Pas d'effets connus.

Après ingestion:

Nausées. Vomissements.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée. Mousse polyvalente. Acide carbonique.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Pas d'agents d'extinction à éviter connus.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités d'acide chlorhydrique, vapeurs nitreuses.

5.3. Conseils aux pompie

5.3.1 Instructions:

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir le solide répandu avec sable/kieselguhr. Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées à l'eau savonneuse. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver dans un endroit sec. Conserver à température de chambre. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, eau/humidité.

Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16

Date d'établissement: 2000-06-14

Date de la révision: 2015-07-19

Numéro de la révision: 0400 Numéro de produit: 32446 2 / 8

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Matière synthétique.

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.

b) Protection des mains:

Gants.

c) Protection des yeux:

Protection des yeux non requise dans des conditions normales.

d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Pâte Pâte		
Odeur faible Odeur faible		
Aucun renseignement disponible		
Couleurs varient en fonction de la composition		
Aucun renseignement disponible		
Aucun renseignement disponible		
Peu combustible		
Sans objet (mélange)		
Aucun renseignement disponible		
> 200 °C		
Aucun renseignement disponible		
Aucun renseignement disponible		
Aucun renseignement disponible		
l'eau ; insoluble		
solvants organiques ; soluble		
1.4		
Aucun renseignement disponible		
empérature d'auto-ignition Aucun renseignement disponible		
Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives		

Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16

Date d'établissement: 2000-06-14

Date de la révision: 2015-07-19

Numéro de la révision: 0400 Numéro de produit: 32446 3/8

Propriétés comburantes	Aucun groupe	ment chimique associé à des propriét	tés comburant	es
рН	Aucun renseig	nement disponible		
Autres informations				

9.2. Autres informations

Densité absolue	1455 kg/m ³	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Eau/humidité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités d'acide chlorhydrique, vapeurs nitreuses.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

Corrosion/irritation

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé dans les irritants cutanés

Non classé comme irritant pour les yeux

Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

Sensibilisation respiratoire ou cuta<mark>née</mark>

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée Non classé comme sensibilisant par inhalation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Non classé pour la toxicité subchronique

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

Soudaseal 215LM

Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16

Date d'établissement: 2000-06-14 Date de la révision: 2015-07-19

Numéro de la révision: 0400 Numéro de produit: 32446 4 / 8



Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Cancérogénicité

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Toxicité pour la reproduction

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion CMR

Non classé dans les substances toxiques pour la reproduction ou le développement

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Non classé pour la cancérogénicité

Toxicité autres effets

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Soudaseal 215LM

Pas d'effets connus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Soudaseal 215LM

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

L'évaluation du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Soudaseal 215LM

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

Conclusion

Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité des composants

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En raison de données insuffisa<mark>ntes, il ne peut pas être répondu à la q</mark>uestion de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Autres effets néfastes

Soudaseal 215LM

Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (CE) n° 517/2004)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16

Date d'établissement: 2000-06-14

Date de la révision: 2015-07-19

Numéro de la révision: 0400 Numéro de produit: 32446 5 / 8

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 10 (déchets prov<mark>enant de la FFDU de colles et mastics (y</mark> compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables. Peut être considéré comme un déchet non dangereux selon le Règlement (UE) n° 1357/2014.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Dissoudre ou mélanger dans solvant combustible. Éliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

13.1.3 Emballages

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE). 15 01 02 (emballages en matières plastiques).

15 01 02 (emballages e <mark>n matières plastiques).</mark>		
RUBRIQUE 14: Informations relatives au t	ransport	
Route (ADR)		
14.1. Numéro ONU		
Transport	Non soumis	\neg
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Horrocaniio	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Numéro d'identification du danger		
Classe		
Code de classification		
14.4. Groupe d'emballage		_
Groupe d'emballage Étiquettes		
14.5. Dangers pour l'environ <mark>nement</mark>		
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non	一
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	por	
Dispositions spéciales		
Quantités limitées		
Chemin de fer (RID)		<u></u>
14.1. Numéro ONU		
Transport	Non soumis	$\overline{}$
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Nonsounis	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Numéro d'identification du danger		
Classe		
Code de classification		
14.4. Groupe d'emballage		
Groupe d'emballage		
Étiquettes 14.5. Dangers pour l'environnement		
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non	_
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	IIIII	
Dispositions spéciales		\neg
Quantités limitées		
Voice de novigation intériornes (ADN)		
Voies de navigation intérieures (ADN) 14.1. Numéro ONU		
Transport	Non soumis	_
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	INOTISOUTIIS	
14.3. Classe(s) de danger pou <mark>r le transport</mark>		
Classe		
Code de classification		
14.4. Groupe d'emballage		
Groupe d'emballage		
Étiquettes		
14.5. Dangers pour l'environnement	hard the same of t	
Marque matière dangereuse pour l'environnement 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non	
Dispositions spéciales		_
Quantités limitées		
Mer (IMDG/IMSBC)		
14.1. Numéro ONU	Ni-manusis	_
Transport 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non soumis	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Classe		
Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16	Date d'établissement: 2000-06-14	
	Date de la révision: 2015-07-19	
Numéro de la révision: 0400	Numéro de produit: 32446	6/8
	<u> </u>	

	Souda	seal 215LIVI
14.4. Groupe d'emballage		
Groupe d'emballage		
Étiquettes		
14.5. Dangers pour l'environ	nement	
Polluant marin		-
Marque matière dangere	euse pour l'environnement	non
14.6. Précautions particulière	es à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales		
Quantités limitées		
14.7. Transport en vrac confo	ormément à l'annexe II de la convention l	Marpol et au recueil IBC
Annexe II de Marpol 73/7	78	Sans objet
Air (ICAO-TI/IATA-DGR)		
14.1. Numéro ONU		
Transport		Non soumis
14.2. Désignation officielle de	e transport de l'ONU	
14.3. Classe(s) de danger pou		
Classe	·	
14.4. Groupe d'emballage		
Groupe d'emballage		
Étiquettes		
14.5. Dangers pour l'environ	nement	
	euse pour l'environnement	non
14.6. Précautions particulière		
Dispositions spéciales	,	
	argo: quantités limitées: quantité nette m	nax. par

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

emballage

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV		Remarque		
< 2 %				
< 29.1 g/l				

<u>Législation nationale Pays-Bas</u>

Soudaseal 215LM

Identification des déchets	LWCA (Pays-Bas): KGA catégorie 05	
(Pays-Bas)		
Waterbezwaarlijkheid	1	

Législation nationale Allemagne

Soudaseal 215LM

WGK	1; Classification polluant l'eau l	oasée sur	composants selon Verwaltungsvorschi	ift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du
	27 juillet 2005 (Anhang 4)			

<u>Législation nationale France</u>

Soudaseal 215LM

Aucun renseignement disponible

<u>Législation nationale Belgique</u>

Soudaseal 215LM

Aucun renseignement disponible

Autres données pertinentes

Soudaseal 215LM

Aucun renseignement disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise.

RUBRIQUE 16: Autres informations

(*) = CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG

Substances PBT = des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

CLP (EU-GHS) Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices

Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16

Date d'établissement: 2000-06-14 Date de la révision: 2015-07-19

Numéro de la révision: 0400 Numéro de produit: 32446 7 / 8

pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BlG ne garantit ni l'exactitude, il l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.



Motif de la révision: 2;3;4;7.1;8;10.1;11;12;13;14;15;16

Date d'établissement: 2000-06-14

Date de la révision: 2015-07-19

Numéro de la révision: 0400 Numéro de produit: 32446 8 / 8